

Roni Michaly : "En 2016, notre watch list est passée de 850 fonds à 1146 fonds"

01.05.17



Dans le cadre du questionnaire du prix des Coupoles Distrib Invest 2017, Roni Michaly, directeur général de la Financière Galilée, détaille la politique de gestion de la société en terme d'architecture ouverte. Il revient notamment sur la création récente d'un fonds de fonds au profil équilibré.

Êtes-vous en architecture ouverte et comment la définissez-vous ?

Roni Michaly : Oui, à 100%. Pour nous, l'architecture ouverte signifie s'intéresser à tous types de fonds sans contrainte de taille, de maison de gestion, de classe d'actifs, ou de type de gestion (automatisée ou discrétionnaire). Nous analysons absolument tous les gérants qui nous paraissent présenter un intérêt pour nos allocations dans le cadre de notre outil propriétaire « Galilée Fund Picking Process ». La sélection de fonds chez Financière Galilée est très exigeante, et réalisée selon un processus de sélection en 6 étapes chacune éliminatoire (4 quantitatives et 2 qualitatives). Cela nous permet de sélectionner parmi une base de données évolutive de 1148 fonds regroupant de nombreuses sociétés de gestion diverses et variées.

Affichez-vous le taux d'ouverture (la part de fonds externes en termes d'encours utilisée par rapport aux fonds maisons ou aux investissements en direct) ?

R.M. : Le taux d'ouverture est de plus de 90%. Les 10% restants sont principalement constitués d'investissements directs en actions.

Avec combien de gérants externes travaillez-vous ?

R.M. : Nous travaillons actuellement avec plus de 60 gérants externes.

Combien de gérants rencontrez-vous chaque année ?

R.M. : Nous rencontrons environ 80 gérants chaque année. Pour chaque fonds présenté qui retient notre attention, une interview de due diligence est réalisée et conservée par la Financière Galilée.

Quels outils ou bases de données utilisez-vous pour la sélection des fonds (Quantalys, Morningstar, Fundesys, ...) ?

R.M. : Pour la collecte des données, nous utilisons le logiciel Bloomberg, sur lequel nous avons programmé notre propre progiciel « Galilée Fund Picking Process ». Il s'agit d'un outil propriétaire de la Financière Galilée qui utilise les données fournies par le logiciel Bloomberg et permet au gérant fundpicker de réaliser des analyses comparatives et détaillées des fonds.

Quel est le pourcentage d'intégration de nouveaux fonds dans la liste de suivi (watchlist) ? dans la buylist ?

R.M. : Le pourcentage d'intégration de nouveaux fonds dans la liste de suivi (watch list) est important chaque année. En 2016, notre watch list est passée de 850 fonds à 1146 fonds, soit une progression de près de 30%. Il n'existe pas de buy list chez la Financière Galilée. Chaque fonds qui réussit à passer les 6 étapes éliminatoires peut prétendre à entrer dans les portefeuilles de la société. Toutefois, afin de donner un ordre de grandeur, nous avons actuellement une soixantaine de fonds dans nos allocations.

La mise en avant de nouvelles offres de gestion proposant en majorité des fonds externes constitue-t-elle un axe de développement dans les 12 mois à venir ?

R.M. : C'est même l'axe majeur de développement de la Financière Galilée en 2017 car nous venons de créer un fonds de fonds UCITS composé uniquement de fonds externes : Galilée Fund Picking Strategy. Nous nous sommes récemment rapprochés de plusieurs conseillers en gestion de patrimoine qui nous disent leurs difficultés à arbitrer les portefeuilles de leurs clients dans le cadre des contrats d'assurance-vie et de capitalisation. Dans un environnement où la réglementation augmente de plus en plus, les taux des fonds euros sont bas et les choix de gestion vont donc devoir être de plus en plus justifiés et réactifs. Ces conseillers nous ont demandés, suite à plusieurs réunions, de créer un support qui leur permet de déléguer le choix des fonds à Financière Galilée. Il s'agit ici d'une unité de compte fonds de fonds qui suit le processus propriétaire que nous avons mis en place. Nous sommes en train de créer la version équilibrée de risque 4 (prospectus en cours de validation à l'AMF) mais nous souhaitons également créer un fonds prudent et un fonds dynamique qui suivent les règles de « Galilée Fund Picking Process ».

Combien de nouveaux gérants avez-vous proposé à vos clients en 2016 par rapport à 2015 ?

R.M. : Nous avons proposé à nos clients une quinzaine de nouveaux gérants en 2016 et nous en avons présenté une dizaine en 2015. Les gérants alternatifs et convertibles représentent une part importante de ces nouveaux gérants.

Comment entretenez-vous le suivi des fonds sélectionnés (due diligences) ?

R.M. : Une interview de due diligence avec le gérant ou le co-gérant est réalisée systématiquement avant la souscription, c'est la cinquième étape de notre processus. Cette due diligence est renouvelée chaque année avec le gérant concerné. Il arrive parfois que le gérant ne soit pas accessible, pour les très gros fonds, l'entretien se déroule alors avec un spécialiste produit. Le sélectionneur de fonds de Financière Galilée

consulte également le DDQ du fonds produit par la société de gestion pour s'assurer que les risques sont adéquats avec le profil des clients de Financière Galilée.

Propos recueillis par Jérémie Gatignol
